

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 SEPTEMBRE 2018

Syndicat Intercommunal du Collège Jean Cocteau : Dissolution administrative et comptable

Celle-ci sera effective au 31 décembre 2018

S'agissant de l'actif immobilisé, il sera transféré à la ville d'Offranville, qui est propriétaire des bâtiments du Collège, et qui se chargera après paiement de la dernière échéance d'emprunt, en 2019, de transférer au Département, l'ensemble du patrimoine du collège.

Le Conseil Municipal acte le règlement des 2 échéances d'emprunt restant à courir pour les années 2018 et 2019.

Fonds de solidarité Logement : Convention

Renouvellement de la convention triennale en faveur du FSL, fonds destiné à venir en aide aux personnes en situation de précarité en matière de logement pour lequel la commune adhère à raison de 0,76 € par habitant depuis 2014.

Centre de gestion : Contrat groupe d'assurance statutaire

Géré par l'intermédiaire du Centre de Gestion, la mise en concurrence des contrats groupes d'assurances statutaires, a été réalisée pour la période 2019-2022.

Le candidat retenu, est CNP Assurances / SOFAXIS pour une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Ce contrat permet aux collectivités de bénéficier du remboursement des prestations dues à leur personnel en matière de protection sociale statutaire (ex : en cas d'accident de service d'un agent, la commune doit assumer la prise en charge financière du traitement à taux plein ainsi que l'ensemble des frais médicaux).

Restauration du diptyque

Suite à l'accord du Conseil Municipal en mars dernier, pour déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département et de l'Etat, pour la restauration du diptyque de l'église, la subvention de l'Etat est déjà versée soit 1 811 €.

Les travaux interviendront au printemps 2019.

Restauration du clocher

Installation de l'échafaudage et début des travaux confiés à l'entreprise LAMOUR, semaine du 10 septembre.

Le coût de l'opération est de 29 978 € HT.

Subvention Etat : 30 %.

Subvention Département : 25 %.

Informations et questions diverses

- Repas partagé le 16 septembre : L'association Culture&Loisirs organise un repas partagé animé par le groupe de musiciens CYBE.

Des tentes et chaises prêtées par les communes d'Hautot sur Mer et Quiberville seront installées dans le jardin de la mairie, ainsi que des tables et chaises amenées par certains habitants.

- Clôture du cimetière : c'est la 3^{ème} année consécutive qu'elle est endommagée, 8 poteaux abîmés. Une déclaration auprès de l'assurance a été faite pour la prise en charge des travaux de remise en état.